

ANRU : plan d'action annuel d'accessibilité numérique 2023

Date de première publication : 21/03/2023

Date de dernière mise à jour : 21/03/2023

Introduction

L'article 47 de la loi no 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes rend obligatoire à tout service de communication publique en ligne d'être accessible à tous.

Schéma pluriannuel

La loi rend obligatoire la publication d'un schéma pluriannuel d'une durée de trois ans. L'objectif est d'informer le public des moyens et actions mis en place pour rendre les sites et applications accessibles à tous et plus particulièrement conformes au RGAA (Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité).

Le schéma pluriannuel pour l'accessibilité du site de l'ANRU a été publié le 21/03/2023 et est disponible à la consultation à cette adresse : [schéma pluriannuel accessibilité 2022-2024 \(fichier PDF sur le site anru.fr\)](#)

Plan annuel

Le schéma pluriannuel doit être accompagné d'un plan annuel d'action qui détaille les opérations programmées et mises en œuvre pour l'année courante ainsi que l'état de suivi de ces actions.

Le présent document est le plan annuel 2023 associé au schéma pluriannuel 2022 – 2024.

Il comporte un tableau récapitulatif des actions qui ont été ou seront mises en œuvre en 2023, leur date d'échéance si elles sont connues ainsi que leur état d'avancement et de réalisation.

Mise à jour

Ce plan est susceptible d'être mis à jour sans préavis. La version en ligne est la seule version qui peut faire référence.

Mise à jour	Date	Commentaires
Version initiale	21/03/2023	

Plan annuel 2022

Opérations diverses

Action	Mise en œuvre	Statut
Mise en place d'un groupe de travail dédié à l'accessibilité numérique	1 ^{er} semestre 2023	À poursuivre
Définition des actions prioritaires et rédaction du plan annuel 2023	Mars	Réalisé
Mise à jour du schéma pluriannuel	Mars	Réalisé
Mise à jour des actions du plan annuel	2e semestre 2023	À venir
Correction de non-conformités liées à la rédaction	1 ^{er} semestre 2023	En cours
Définition des actions prioritaires 2023	1 ^{er} semestre 2023	En cours

Audits RGAA ou de conformité RGAA

Action	Mise en œuvre	Statut
Audits RGAA dans le cadre de de nouvelles corrections d'accessibilité	2 ^e semestre 2023	À venir

Contact

Ce document est publié sous la responsabilité de l'ANRU (communication@anru.fr).

Toute question doit être envoyée par mail à l'adresse ci-dessus.